

CR de la réunion du conseil du Val d'Orge du 10/09

Mercredi 10 Septembre, le conseil du Val d'orge a tenu une réunion (semi) publique salle Gérard Philipe.

Nous allons publié un article complet - sans doute plusieurs - sur le sujet.

En attendant, sachez que cette réunion était très largement destinée aux seuls élus et qu'une motion avait été rédigée à l'avance. Ces 2 points suffisent à montrer qu'il ne s'agissait pas d'un débat à proprement parler mais d'une opération de communication (séance de photos de groupes devant la salle, prise de parole donnée aux 'personnalités' locales,...) où l'important pour le conseil était d'imposer son élan 'unanime' comme seule réponse possible à la question posée.

La motion adoptée à la quasi unanimité bien évidemment ne remet pas en cause la loi qui impose ce projet. Elle se limite à demander une dérogation pour le Val d'Orge. Les élus sont pris dans leurs propres contradictions : d'un coté ils n'ont pas (ni ne souhaitent) combattre les différentes lois sur la territorialité que leurs groupes politiques ont votés à l'Assemblée, de l'autre, ils veulent conserver leur poste.

Alors on se contente de demander une dérogation face à l'application de lois que l'on n'ose pas critiquer. Autrement dit, le maintien de structures de proximité s'est indispensable pour le Val d'Orge alors que pour le reste du territoire français on s'en fout. Pas question d'un combat national sur le sujet.